

ERA-Net pour les FET Flagships Graphene et Human Brain Project

Infos clés (appel 2021) :

Budget ANR : 2M€

Financement : **pas de maximum** prédéfini (le financement demandé doit être justifié par rapport au plan de travail du projet)

DUREE : 3 ans maximum

DEPOT : variable selon les appels (une ou deux étapes). Pour 2021 : dépôt en une étape en avril

Description générale :

L'ERA-Net FLAG-ERA (Flagship ERA-NET) réunit la plupart des agences régionales et nationales de financement européennes et a pour objectif de **contribuer à la construction des deux projets "FET Flagships" Graphene et Human Brain Project**, notamment en lançant des **appels à projets transnationaux dédiés**.

L'appel 2021 se subdivise en trois sous-appels :

- un pour la **recherche fondamentale en lien avec le Graphene Flagship**
- un pour la **recherche appliquée et l'innovation en lien avec le Graphene Flagship**
- un pour la **recherche fondamentale et appliquée en lien avec le Human Brain Project**.

Les domaines de recherche spécifiques à chaque sous-appel sont listés dans le texte de l'appel à projets : <https://anr.fr/fileadmin/aap/2021/aap-flagera-2021.pdf>

Conditions d'éligibilité (appel 2021) :

Entités éligibles :

Toute entité juridique autonome, personne morale qui effectue des travaux de recherche fondamentale, industrielle ou du développement expérimental dans le cadre d'un projet.

Consortium : **minimum de 3 partenaires** d'au minimum 3 pays différents éligibles au programme (*Belgique, Bulgarie, Allemagne, Espagne, France, Hongrie, Lituanie, Lettonie, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Slovénie, Slovaquie, Turquie*)

Ou

2 partenaires demandant un financement de la part de 2 pays participants et un partenaire d'un autre pays obtenant son propre financement en tant que partenaire d'un projet Flagship

Les partenaires qui sont déjà membres d'un Flagship peuvent demander un financement au même titre que les autres.

Les partenaires qui ne sont pas éligibles au financement dans le cadre de l'appel mais souhaitent contribuer à un projet en s'appuyant sur d'autres sources de financement peuvent faire partie d'un consortium.

Equilibre des consortiums : inclure des partenaires des pays moins performants en R&I, équilibre homme/femme seront appréciés.

Equilibre des financements : Le financement maximum demandé par pays dans une proposition est de 60% du financement total demandé pour la proposition (75% si seuls des partenaires de 2 pays demandent un financement).

Conditions de financement pour la France (appel 2021) :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre

Coûts directs éligibles : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux : **Excellence** (scientifique ou qualité technologique), **Impact**, **Mise en œuvre**. Leur pondération diffère selon les sous-appels.

Les propositions sont classées selon les résultats de l'évaluation. La sélection s'effectue sur la base de ce classement. La liste des projets recommandés pour financement est établie par le comité de pilotage, sur la base du classement établi par le comité d'évaluation et en tenant compte de la capacité budgétaire des agences de financement participant à l'appel.

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne
Dossier en anglais
Dépôt en 1 étape

Contact ANR :

Marie-Alexandra Neouze
Tél. : 33 (0) 1 73 54 83 08
Email : marie-alexandra.neouze@agencerecherche.fr